

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PathDetect TARE cis Reporting System, Part Number 219095

Section 1. Identification

Identificateur de produit	: PathDetect TARE cis Reporting System, Part Number 219095	
N° d'article (Kit Chimique.)	: 219095	
N° d'article	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	219090-51
	: pTARE-Luc	219095-51
Utilisations	: Réactif analytique.	
	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	0.05 mL (50 µg 1 µg/µl)
	: pTARE-Luc	0.05 mL (50 µg 1 µg/µl)
Fournisseur/Fabriquant	: Agilent Technologies, Inc. 5301 Stevens Creek Blvd Santa Clara, CA 95051, USA 800-227-9770	
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)	: CHEMTREC®: 1-800-424-9300	

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Pas de mention de danger.
	: pTARE-Luc	Pas de mention de danger.
Mentions de danger	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	: pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Conseils de prudence		
Prévention	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non applicable.
	: pTARE-Luc	Non applicable.
Intervention	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non applicable.
	: pTARE-Luc	Non applicable.
Stockage	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non applicable.
	: pTARE-Luc	Non applicable.
Élimination	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non applicable.
	: pTARE-Luc	Non applicable.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Aucun connu.
	: pTARE-Luc	Aucun connu.
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Aucun connu.
	: pTARE-Luc	Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation	:	pCIS-CK Negative Control	Mélange
		Plasmid	
		pTARE-Luc	Mélange

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	:	pCIS-CK Negative Control	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
		Plasmid	
		pTARE-Luc	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	:	pCIS-CK Negative Control	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
		Plasmid	
		pTARE-Luc	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Contact avec la peau	:	pCIS-CK Negative Control	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
		Plasmid	
		pTARE-Luc	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Ingestion	:	pCIS-CK Negative Control	Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
		Plasmid	
		pTARE-Luc	Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements particuliers	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Pas de traitement particulier.
Protection des sauveteurs	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Agents extincteurs inappropriés	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucun connu. Aucun connu.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
Produit de décomposition thermique dangereux	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Mesures spéciales de protection pour les pompiers	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
Intervenants en cas d'urgence	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ». Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions environnementales	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
	pTARE-Luc	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	pTARE-Luc	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	pTARE-Luc	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Conseils sur l'hygiène générale au travail	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
	pTARE-Luc	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Section 7. Manutention et stockage

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.
	pTARE-Luc	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Contrôles d'ingénierie appropriés	: <input checked="" type="checkbox"/> Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
Contrôle de l'action des agents d'environnement	: <input checked="" type="checkbox"/> Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène	: <input checked="" type="checkbox"/> Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
Protection oculaire/ faciale	: <input checked="" type="checkbox"/> Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
- Protection du corps** : Équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Liquide.
	pTARE-Luc	Liquide.
Couleur	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non disponible.
	pTARE-Luc	Non disponible.
Odeur	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non disponible.
	pTARE-Luc	Non disponible.
Seuil olfactif	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non disponible.
	pTARE-Luc	Non disponible.
pH	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	7.5
	pTARE-Luc	7.5
Point de fusion	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	0°C (32°F)
	pTARE-Luc	0°C (32°F)
Point d'ébullition	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	100°C (212°F)
	pTARE-Luc	100°C (212°F)
Point d'éclair	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non disponible.
	pTARE-Luc	Non disponible.
Taux d'évaporation	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non disponible.
	pTARE-Luc	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non applicable.
	pTARE-Luc	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non disponible.
	pTARE-Luc	Non disponible.
Tension de vapeur	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non disponible.
	pTARE-Luc	Non disponible.
Densité de vapeur	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non disponible.
	pTARE-Luc	Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Densité relative	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Non disponible. Non disponible.
Solubilité	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Non disponible. Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Non disponible. Non disponible.
Température de décomposition	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Non disponible. Non disponible.
Viscosité	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Non disponible. Non disponible.
Temps d'écoulement (ISO 2431)	: Non disponible.	

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Le produit est stable. Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
Produits de décomposition dangereux	: pCIS-CK Negative Control Plasmid pTARE-Luc	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non disponible.

Irritation/Corrosion

Non disponible.

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Non disponible.
	pTARE-Luc	Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Aucune donnée spécifique.
	pTARE-Luc	Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Aucune donnée spécifique.
	pTARE-Luc	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: pCIS-CK Negative Control Plasmid	Aucune donnée spécifique.
	pTARE-Luc	Aucune donnée spécifique.

Section 11. Données toxicologiques

Ingestion	: pCIS-CK Negative Control	Aucune donnée spécifique.
	Plasmid	
	pTARE-Luc	Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles	: Non disponible.
Effets différés possibles	: Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles	: Non disponible.
Effets différés possibles	: Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités	: pCIS-CK Negative Control	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Plasmid	
	pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	: pCIS-CK Negative Control	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Plasmid	
	pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: pCIS-CK Negative Control	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Plasmid	
	pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	: pCIS-CK Negative Control	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Plasmid	
	pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: pCIS-CK Negative Control	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Plasmid	
	pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: pCIS-CK Negative Control	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Plasmid	
	pTARE-Luc	Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Non disponible.

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Section 12. Données écologiques

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

TDG / IMDG / IATA : Non réglementé.

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques
Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)
Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants
Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)
Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds
Non inscrit.

Section 15. Informations sur la réglementation

Liste des stocks

Australie	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Canada	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Chine	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Europe	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Japon	: Inventaire du Japon (ENCS) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire japonais (ISHL) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Malaisie	: Indéterminé.
Nouvelle-Zélande	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Philippines	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
République de Corée	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Taiwan	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Thaïlande	: Indéterminé.
Turquie	: Indéterminé.
États-Unis	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Viêt-Nam	: Indéterminé.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'édition/Date de révision	: 12/31/2017
Date de publication précédente	: 09/30/2015.
Version	: 3

Légende des abréviations	: ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association international du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses LogK _{ow} = coefficient de partage octanol/eau MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime) NU = Nations Unies RPD = Règlement sur les produits dangereux
---------------------------------	---

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
Non classé.	

Références : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Déni de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.